



PLANS DU RETORD

Collection : CARNETS D'UNITÉ DE PAYSAGE // 2021 // n°28



Carnet d'unité de paysage

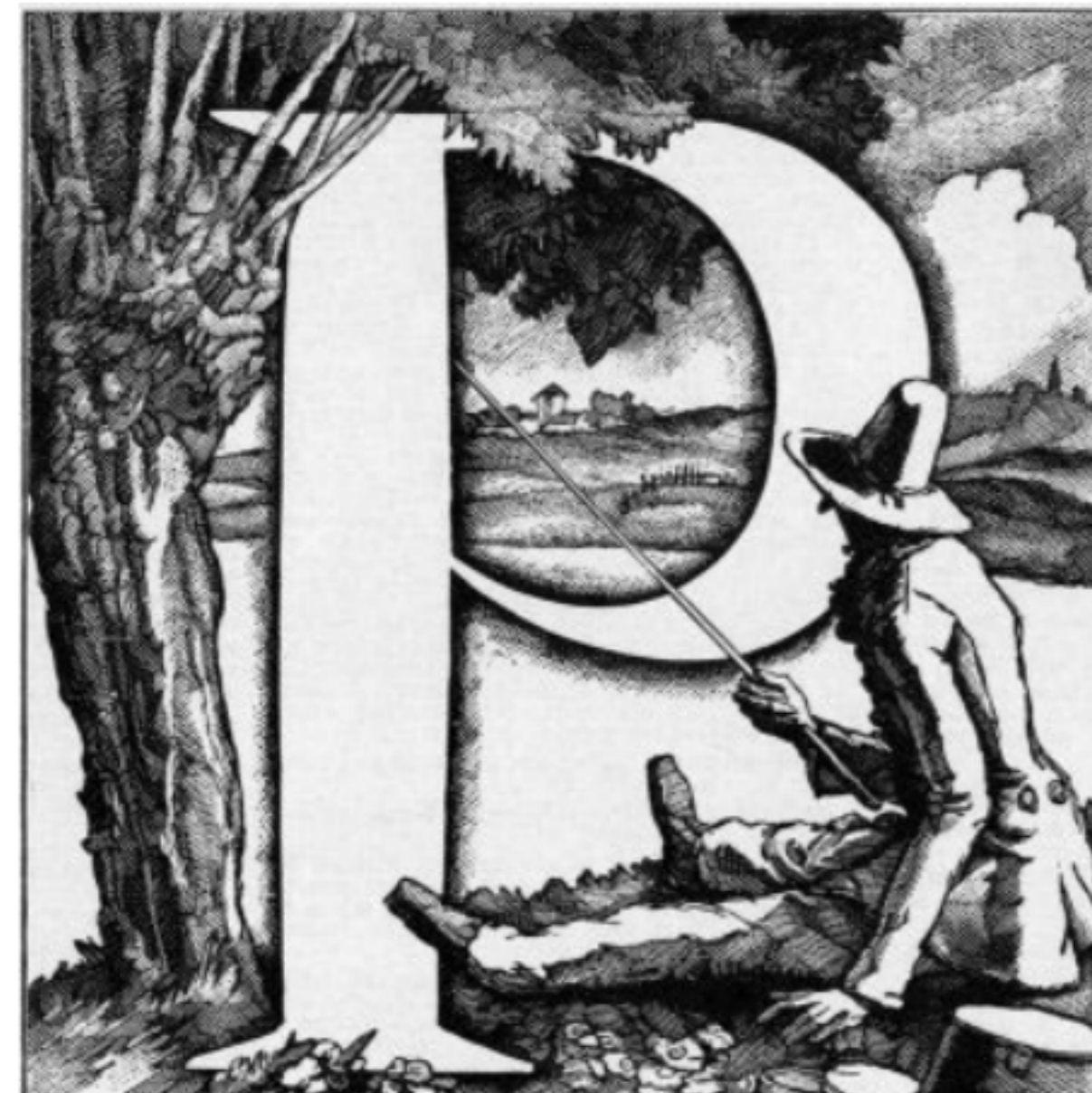
Ce carnet s'inscrit dans la collection *Carnet d'unité de paysage* de l'Atlas des PAYSages de l'Ain. Il fait partie de la série de carnets s'intéressant aux douze unités composant le Pays Massif du Bugey.

Ce carnet propose des repères pour **Connaître** le paysage des vals du Haut-Bugey. Il est aussi destiné à **Agir** et à accompagner la mise en œuvre des projets locaux.



LES PLANS DU RETORD

Légende couverture : Point de vue sur le plateau depuis Lachat



Unité des plans du Retord

Une unité de paysage est une partie continue de territoire cohérente d'un point de vue paysager. Elle fait sens pour les populations à l'échelle de l'aire d'étude. L'identification d'une unité de paysage s'appuie sur la caractérisation et la qualification du paysage. Sa localisation et ses particularités lui confèrent sa singularité. Une unité de paysage est circonscrite par des limites qui peuvent être nettes ou progressives. La définition de ces limites est un travail parfois délicat. Ces limites ne sont que rarement des limites administratives.

(Ministère de l'écologie et du développement durable dans les atlas de paysages, méthode pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages, 2015)

Directeur de publication : Baptiste MEYRONNEINC, directeur du CAUE de l'Ain

Atlas des paysages 2021

Sommaire

CONNAITRE

- Présentation de l'unité
- Description d'ensemble
- Les caractères de l'unité
- Traits et portrait
- Habiter le paysage : les villes et villages

AGIR

- D'hier à aujourd'hui ... et demain ?
- Objectif de qualité de paysage
- Quand les élus s'emparent de la qualité du paysage



CONNAITRE

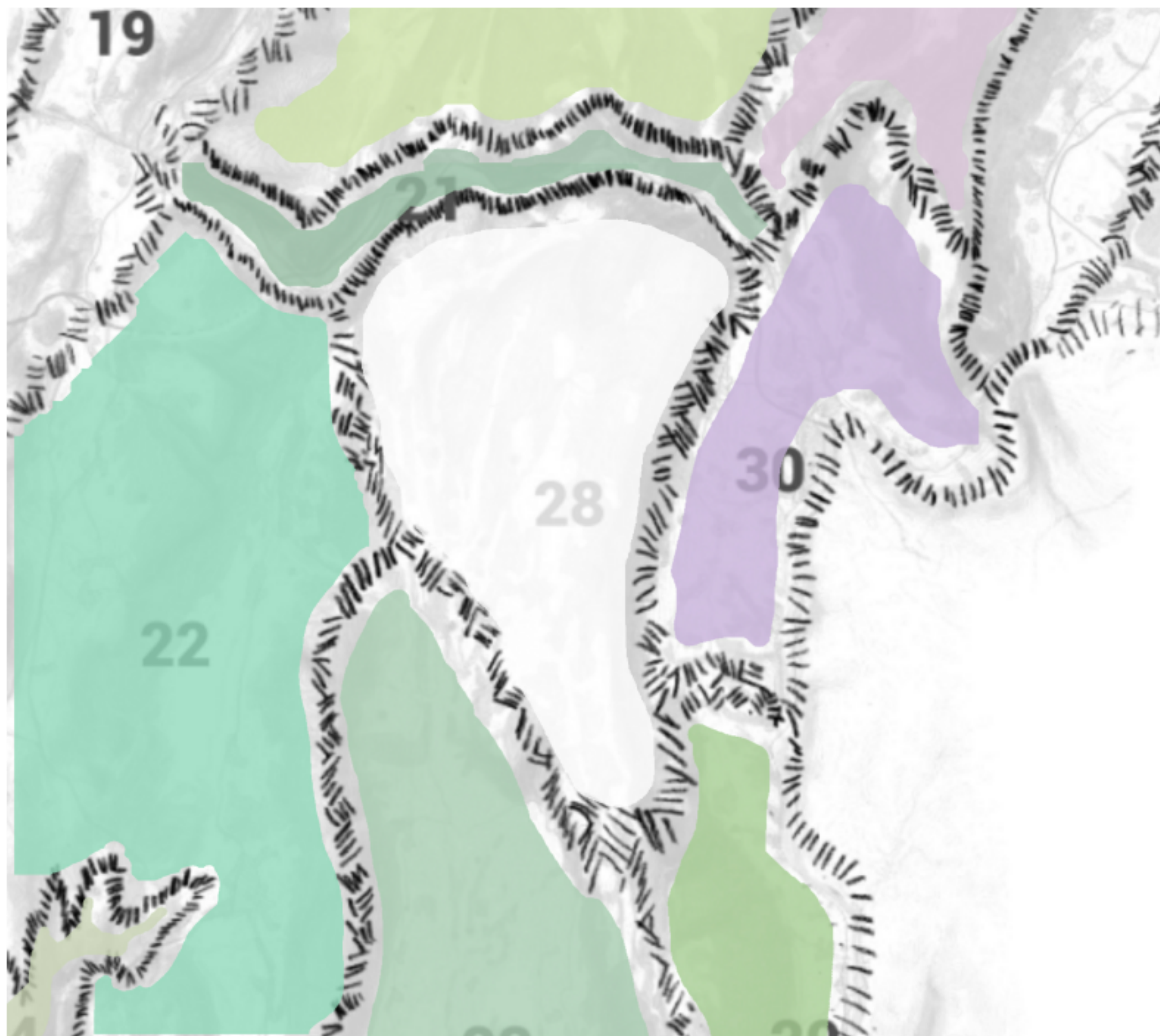
Présentation de l'unité - Délimitation

L'unité des plans du Retord est bordée de 5 unités

- A son extrémité nord, la transition paysagère est marquée par une rupture topographique franche. Un paysage de gorges étroites se distingue en effet avec la Cluse de Nantua qui fend le massif du Bugey.
- A l'est, une ligne de crête culminant jusqu'à 1351m (Crêt du Nû) sépare les plans du retord, de la vallée du Rhône sous-jacente. Celle-ci même s'exprime en deux unités paysagères successives : les Balcons bellegardiens suivis de la plaine du Haut-Rhône, toutes deux adossées aux contreforts orientaux du massif du Bugey.
- L'extrémité sud des plans du retord s'explique quant à elle par une transition plus douce avec le Valromey voisin auquel elle emprunte des motifs paysagers.
- Enfin, à l'ouest, un crêt boisé marque la transition avec le plateau d'Hauteville.

Comment délimiter les unités de paysage ?

La position et la nature des limites font l'objet d'un travail collectif. Sur le terrain les unités se dessinent en fonction des reliefs marqués ou d'un usage de l'espace contrasté. Souvent les unités sont progressives, donnant lieu à un paysage qui mélange des caractéristiques issues de deux unités voisines.



CONNAITRE

Présentation de l'unité - Carte de situation



Les communes ...

Brénod // Le Haut-Valromey // Les Neyrolles // Le Poiziat-Lalleyriat

Les rivières ...

L'Albarine // Le Sérain

Quelques points hauts ...

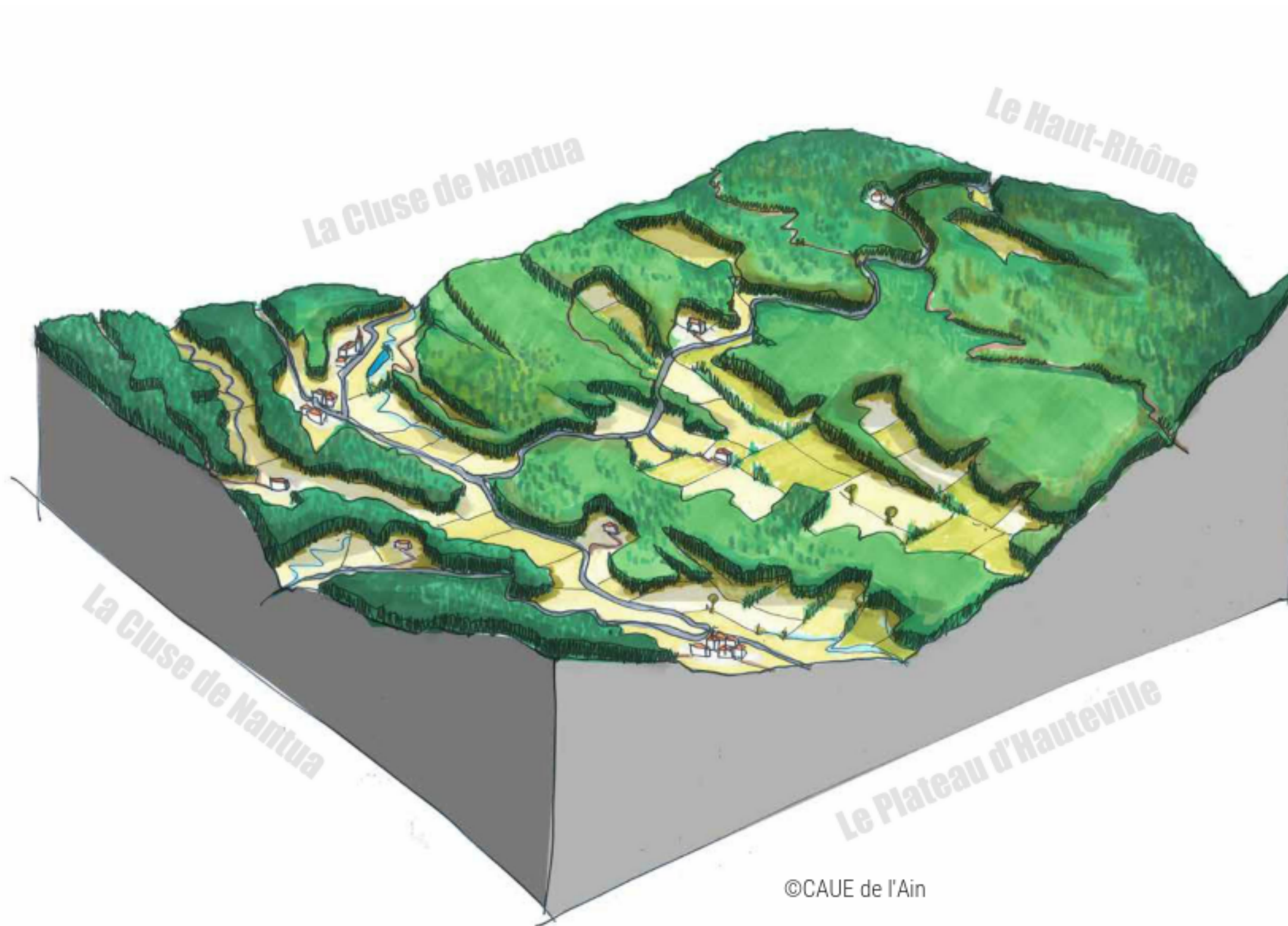
Grand Ouillon (1136m) // Col de Belle Roche (1056m) // Crêt de Beauregard (1249m) // Col de Cuvery (1214m) // Crêt du Nû (1351m) // La Chèvre (1231m)

Les lieux remarquables ...

Chapelle de Retord // La croix Torsan

CONNAITRE

Description d'ensemble



Les plans du Retord

Les plans du Retord constituent une entité paysagère aux motifs montagnards marqués. Les paysages sont empreints d'une simplicité qui s'explique par le caractère naturel des motifs du paysage : des crêts boisés sombres (sapins) et des combes prairiales. La lisibilité paysagère est distincte et l'implantation humaine discrète. Sur le plateau, elle se résume par la présence de quelques fermes isolées. Trapue, ces dernières affrontent les épais manteaux neigeux hivernaux. Les plans du retord sont à ce titre convoités pour les infrastructures de sport d'hiver : ski alpin et nordique. Territoire d'exploration hivernale, l'été de nombreux sentiers de randonnée sillonnent les forêts et sommets, on vient y chercher la fraîcheur et une certaine typicité montagnarde. Les villages du Poizat et de Lalleyriat représentent les deux uniques centralités urbaines du plateau avant d'amorcer la descente vers Nantua.

CONNAITRE

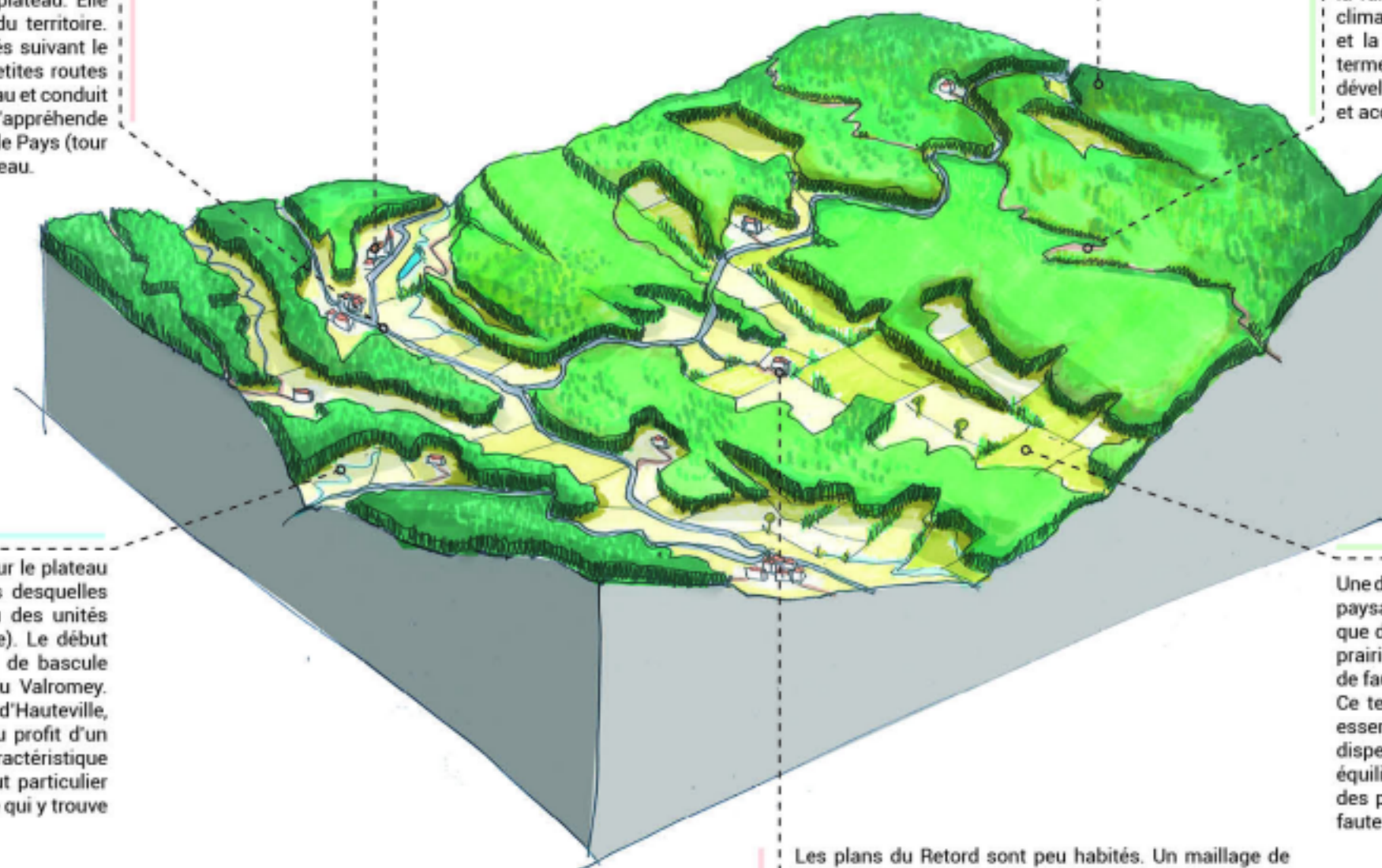
Les caractères de l'unité

Deux villages principaux : Le Poizat et Lalleyriat prennent place au nord du plateau. Les deux bourgs se sont implantés le long des axes viaires formant des village-rue denses. Ces derniers se sont étendus en plusieurs poches d'habitats pavillonnaires dispersés en périphérie du bourg historique.

Le couvert forestier est une composante majeure des plans du Retord. Le climat montagnard de haut plateau est propice au développement des résineux (essentiellement des épicéas et sapins). La sylviculture est une activité dominante du plateau. Au même titre que dans les unités paysagères voisines, les effets du changement climatique sont visibles dans le paysage forestier. Les résineux souffrant des sécheresses estivales répétitives, se voient fragilisés et plus sensibles aux attaques de pathogènes. En conséquence, nombreux arbres sont mourants et nécessitent d'être abattus. Les répercussions paysagères sont particulièrement visibles. La conduite des forêts en futaies irrégulières leur offre une meilleure résistance et adaptabilité bien que les répercussions paysagères soient inéluctables.

Les plans du Retord, sont prisés en hiver comme en été pour les activités sportives de pleine nature qu'ils proposent. La station des plans d'Hotonnes offre un espace de découverte apprécié des skieurs. Cette petite station familiale située à 1200m d'altitude, dans un cadre agréable et préservé, est néanmoins menacée par la raréfaction de la neige. Eu égard aux changements climatiques, l'enneigement n'est pas toujours suffisant et la pérennité de la station questionnée sur le long terme. Néanmoins le tourisme 4 saisons tend à se développer et les chemins de randonnée sont nombreux et accueillants.

La route départementale D55 parcourt le plateau. Elle constitue le principal axe de découverte du territoire. Elle oscille entre lignes droites et sinuosités suivant le vallonnement du socle. Un ensemble de petites routes secondaires offre une excursion sur le plateau et conduit aux différents corps de ferme. Le territoire s'appréhende également à pied notamment grâce au GR de Pays (tour et balcons du Valromey) qui traverse le plateau.



La présence de l'eau se fait plus discrète sur le plateau et se résume par un maillage de sources desquelles naissent progressivement les cours d'eau des unités voisines (notamment le Séran et l'Albarine). Le début des gorges du Séran s'esquisse au point de bascule entre les plans du Retord et le plateau du Valromey. Plus à l'est, en transition avec le plateau d'Hauteville, un ensemble de zones humides s'étend au profit d'un replat topographique. Une végétation caractéristique des milieux humides confère un attrait tout particulier pour les contemplatifs tout comme la faune qui y trouve un refuge de choix.

Une dualité entre espaces ouverts et fermés se lit dans les paysages. Les skylines sont sombres et boisées tandis que des combes ouvertes offrent de vastes espaces de prairies. Les cultures sont absentes, seules des prairies de fauche et de pâturages arborent de belles floraisons. Ce terroir au climat rude est ainsi propice à l'élevage, essentiellement bovin. De grands corps de fermes dispersés attestent de cette activité. Le maintien d'un équilibre forêts et prairies est important pour la qualité des paysages. Le couvert forestier s'est vu progresser faute d'une pression de pâturage suffisante.

Les plans du Retord sont peu habités. Un maillage de fermes isolées à l'architecture traditionnelle locale s'implante au profit d'une clairière. Celles-ci recouvrent encore une fonction agricole bien qu'elles soient moins nombreuses que par le passé. Peu de bâtiments se sont développés, seuls certains hangars ont été bâtis pour assurer l'activité des exploitants. On veillera à la qualité d'intégration du nouveau bâti agricole pour maintenir la qualité paysagère.

LÉGENDE

Les ressources naturelles et agricoles.

Le réseau hydrographique.

L'urbain, les franges urbaines, les extensions et le réseau viaire.

CONNAITRE

Traits et portrait - Un paysage alternant crêts boisés et combes pastorales.



CONNAITRE

Traits et portrait - Un paysage dichotomique aux lignes épurées : des fronts forestiers denses et sombres, de vastes espaces prairiaux ouverts et clairs.



CONNAITRE

Traits et portrait - Un paysage mouvant au gré d'une saisonnalité marquée : manteau enneigé hivernal.



CONNAITRE

Traits et portrait - Un maillage de fermes isolées implantées au sein de clairières forestières vallonnées.



CONNAITRE

Traits et portrait - Un territoire de loisir maillé par des infrastructures touristiques : station hivernale des plans d'Hotonnes.



CONNAITRE

Traits et portrait - Un réseau de routes rurales offrant une alternance d'ambiances et de panoramas sur le grand paysage : point de bascule progressif vers le Valromey.



CONNAITRE

Traits et portrait - Une densité forestière offrant d'agréables sites de promenade et une ressource d'exploitation forestière prédominante.



CONNAITRE

Traits et portrait - Des villages et hameaux installés au profit d'un léger replat topographique, en balcon sur la cluse de Nantua.

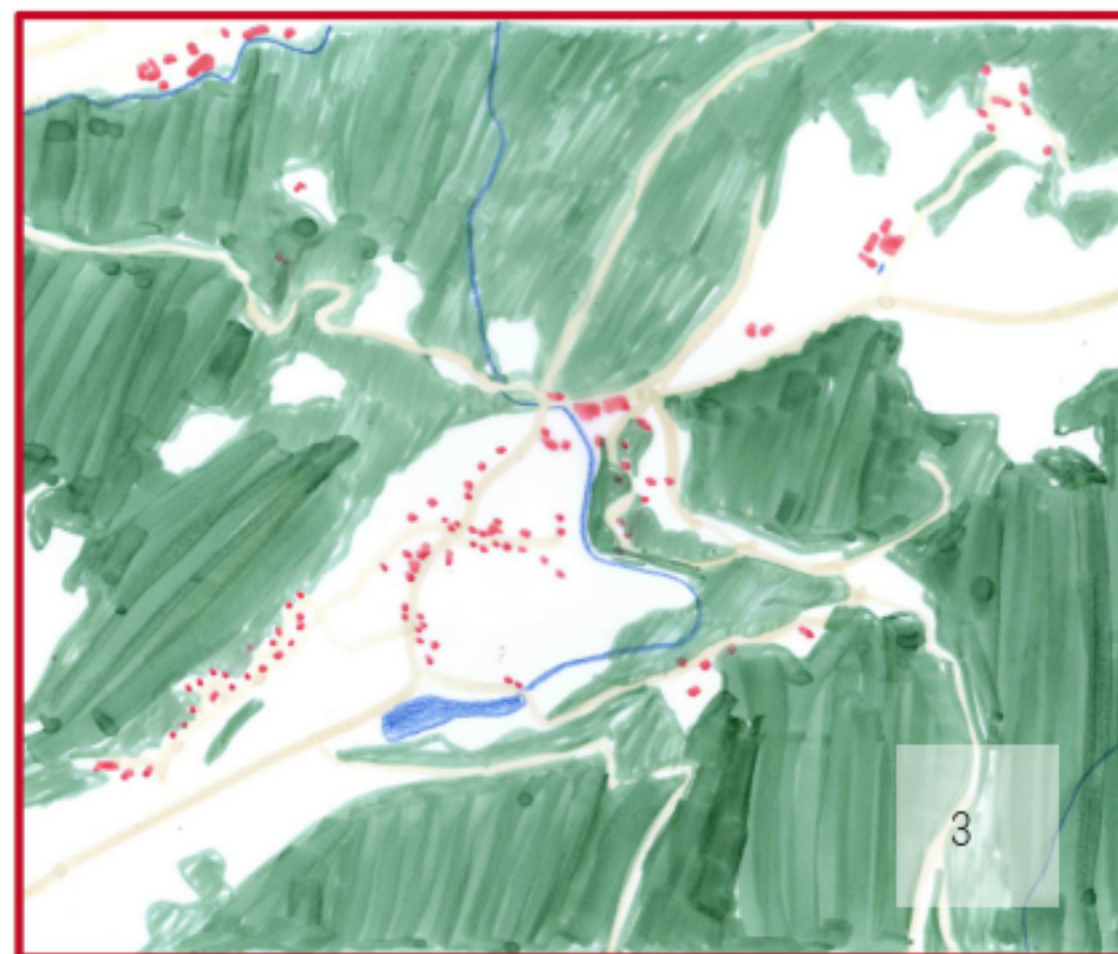
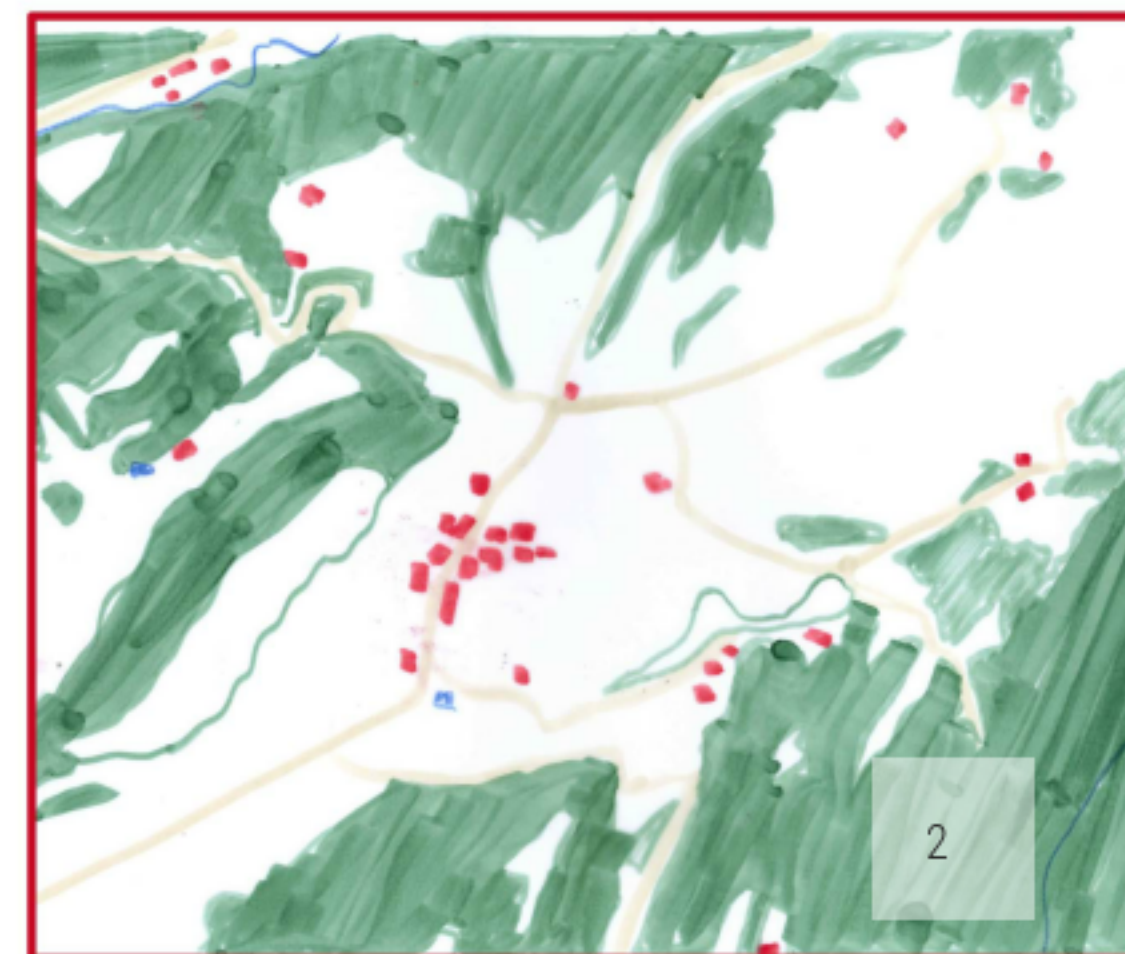
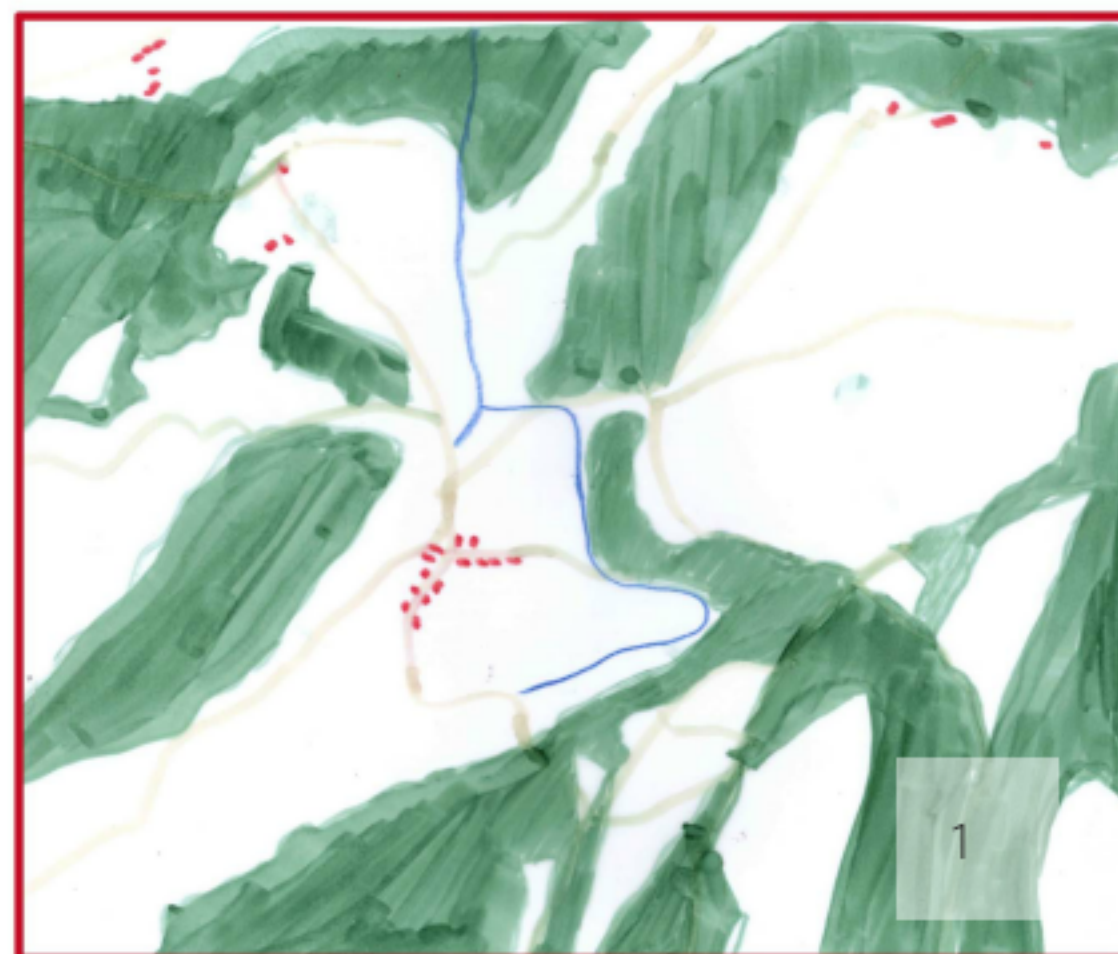


Évolution du tissu urbain

1. Etat Major (1820-1866)
2. IGN (1950)
3. IGN (Géoportail2015)
4. Projection 2050

Légende

-  Infrastructure de transport
-  Surface bâtie (rouge), industries (orange) et projets (jaune)
-  Surface de forêt
-  Les rivières



Ci-contre analyse spatio-temporelle du **Poizat-Lalleyriat** :

Les plans du retord possèdent une physionomie générale ayant connue une lente évolution au cours des derniers siècles. Ces vastes plateaux de montagne sont en effet assez hostiles à l'implantation humaine compte tenu de la rudesse du climat. Les paysages se partagent entre une dominante forestière et pastorale. Ce caractère est aujourd'hui encore particulièrement perceptible. Quelques fermes isolées trônent au cœur de clairières forestières tandis que deux noyaux urbains centraux : Le Poizat et Lalleyriat se distinguent au nord. Ces noyaux urbains constituent des villages rues. Une urbanisation récente témoigne toutefois d'un développement important d'habitats pavillonnaires s'inscrivant parfois en discontinuité des noyaux urbains préexistants. Le développement des structures de loisirs hivernales a également contribué à la modification des paysages avec l'inscription de nouvelles infrastructures bâties. Enfin l'évolution de la forêt est particulièrement préhensible. La diminution de la pression de pâturage par déprise agricole et l'économie forestière locale expliquent ce développement boisé.

AGIR

D'hier à aujourd'hui ... et demain ?

Regarder en arrière pour orienter nos actions à venir

Quand les élus prennent le parti du paysage dans les projets



Nous proposons des ateliers aux élus pour travailler sur l'application de l'Objectif de Qualité Paysagère. Contactez-nous si vous souhaitez mettre en place ce projet sur votre territoire.

Un objectif de qualité de paysage désigne la formulation par les autorités publiques compétentes, pour un paysage donné, des aspirations des populations en ce qui concerne les caractéristiques paysagères de leur cadre de vie. *Source : Convention européenne du paysage*

AGIR

Quand les élus s'emparent de la qualité du paysage

- à venir -

Crédits photos : sauf mentions contraires, © CAUE de l'Ain
Remerciements à tous les membres du Comité de Pilotage de l'Atlas des Paysage de l'Ain.



CAUE de l'Ain

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Ain

Maison de l'Habitat
34, rue Général Delestraint
01000, Bourg-en-Bresse

www.caue01.org

www.atlasdespaysagesdelain.com